

## Edito

Notre association est un lieu d'écoute, de réflexion et d'engagement. Ces dernières années, nous avons organisé des rencontres avec des personnes dont l'activité professionnelle est mise à mal dans le contexte actuel : des paysans, en 2015 et 2018, des membres de commissions du personnel en 2016 ainsi que des journalistes, suite au licenciement chez Tamédia puis, en 2017, des soignants à domicile. Ces derniers mois, nous avons été sollicités à nouveau par des personnes engagées dans ce domaine où le travail s'est considérablement dégradé. Nombreuses sont les soignantes épuisées, voire en burnout. Le 25 avril dernier, nous avons mis sur pied une soirée avec Brigitta Danuser, professeure de médecine du travail à l'Université de Lausanne. Nous y avons rencontré Rachel Walch, coordinatrice d'un réseau de Centres d'écoute qui vous est présenté dans ce Bulletin.

Sur le plan politique, nous soutenons l'initiative pour des multinationales responsables avec plus d'une centaine d'organisations. Nous soutenons également la pétition lancée par le CSP pour demander une Opération Papyrus dans notre canton (voir en dernière page).

Vous trouverez d'autres informations, régulièrement mises à jour, sur notre site :

[chretiensautravail.ch](http://chretiensautravail.ch)

Pierre Farron

Sur notre site, vous trouverez des informations complémentaires ainsi que **des suggestions de lecture** pour l'été !

## Repos des soignants et santé au travail

Madame Brigitta Danuser, professeure à la Faculté de Biologie et Médecine à Lausanne, était l'invitée de notre soirée publique du 25 avril. Elle a abordé les questions de la récupération et de la gestion du temps de travail, s'appuyant sur ses recherches en milieu hospitalier ([www.promotionsante-vaud.ch/activites/sante-en-entreprise](http://www.promotionsante-vaud.ch/activites/sante-en-entreprise)) mais aussi sur d'autres recherches

ment. Selon Mme Danuser, il ne faut pas négliger non plus le temps hors travail qui s'ajoute au travail : les charges familiales ou domestiques (variant de 20 à 40 heures par semaine), les temps de déplacements pour aller travailler, ainsi que la part des heures travaillées les week-ends (à compenser dans les semaines qui suivent).



Résumé de la soirée du 25 avril

dans ces domaines ([www.swica.ch/fr-ch/entreprises/gestion-de-la-sante](http://www.swica.ch/fr-ch/entreprises/gestion-de-la-sante)).

Le travail des soignants implique des charges à la fois physiques, cognitives et émotionnelles : chacune de ces charges exige des temps de récupération. Récupérer, c'est évacuer toute tâche liée au travail, par exemple la lecture des mails. Or les soignants présents à la soirée ont souligné la difficulté de placer dans leur horaire effectif la lecture des mails d'information, des dossiers des patients, des consignes de fonctionnement : ce sont des tâches que les assurances-maladie des patients ne financent pas directe-

Mme Danuser reconnaît qu'il y a encore peu de recherches sur les effets pour la santé du recours à des outils informatiques de transmission des données, de plus en plus fréquents dans les soins (sans parler de recherches sur les effets éventuels des rayonnements, des ondes et des écrans de tels appareils !). De plus, le manque de repos et l'absentéisme qui peut en résulter ont un coût important.

Les recherches de Mme Danuser et de ses collègues sur la récupération des forces de travail, publiées entre 2006 et 2012, ont montré l'utilité de deux

Les relations au sein de l'entreprise, la planification des tâches, la communication, la fréquence des rencontres et autres formes de debriefing, l'utilisation des outils informatiques, en particulier pour l'enregistrement du travail, influencent le rythme et le bien-être des collaborateurs.



Mme Brigitta Danuser

types d'interventions : celles attachées aux capacités de la personne et celles relevant de l'organisation du travail. On intervient auprès de la personne

pour soigner son anxiété, ses comportements professionnels, ses performances physiques, ses capacités mentales et cognitives. On intervient au sein de l'organisme professionnel pour améliorer la formation en matière de santé, la gestion des cas individuels, les conditions techniques et l'organisation structurelle.

Un aide-soignant présent lors de notre soirée s'est demandé si les entreprises investissent assez dans l'accueil des nouveaux collaborateurs et leur formation initiale. D'autres soignants ont souligné le besoin d'échanges et de lieux d'écoute même pour des gens plus expérimentés, risquant parfois le burn-out. Mme Danuser a confirmé que les personnes dépassant l'âge de

45 ans sont souvent davantage fragilisées et devraient pouvoir bénéficier de marges de manœuvre dans leur travail (moindres déplacements, autonomie de gestion de leurs interventions, etc.).

C'est surtout sur l'horaire de travail que les discussions se sont focalisées : les recherches sur les processus de récupération montrent en effet que l'efficacité au travail baisse beaucoup quand ne sont pas respectés les besoins de pauses et les maxima hebdomadaires.

Notre article - sur cette page - au sujet des bases juridiques et contractuelles des emplois de soignants montre qu'on a essayé, entre employeurs et syndicats, de tenir compte de ces besoins et de poser des limites mais aussi des échappatoires... Aucun employé de ce pays ne doit à son employeur l'entier de son temps, surtout pas de son temps libre.

Enfin, il est ressorti l'absence de lieu professionnel à l'interne pour examiner ces questions : on a dénoncé la faiblesse des commissions du personnel, qui existent certes, mais sans compétences suffisantes pour traiter effectivement les questions des collaborateurs ni pour vérifier la compatibilité des conditions de travail avec les règles contractuelles. Plusieurs institutions de soins continuent de montrer de la méfiance envers les syndicats, bien que les conventions collectives régissant l'emploi aient été élaborées et signées justement en dialogue entre organisations syndicales et patronales.

Jean-Pierre Thévenaz

## Temps de récupération des soignants Situation juridique

Quelles sont les règles en matière de jours de récupération, notamment liés aux jours fériés, ou d'organisation des plages horaires dans les soins à domicile ? Nous avons soumis cette question d'une soignante à Catherine Rochat, spécialiste du droit du travail et membre de notre comité. Voici un résumé de sa réponse.

Dans le canton de Vaud, la situation des soignants/tes est en principe réglée par la Convention collective de travail dans le secteur parapublic vaudois\*. Au 1er janvier 2019, cette Convention s'appliquait à 21'833 collaborateurs, dans 134 entités de soins. Celle-ci prévoit que la durée du travail est en principe de 41h30 pour un travailleur à plein temps, répartie sur cinq jours. Selon les besoins du service ou les souhaits du travailleur et pour une période planifiée, l'employeur et le travailleur peuvent toutefois convenir que le travail pourra être réparti sur un nombre de jours plus élevé par semaine ou varier par rapport à l'horaire hebdomadaire normal. Dans ce cas, le travailleur devra bénéficier d'un repos hebdomadaire d'au minimum 35 heures consécutives et le jour de repos hebdomadaire non pris devra être récupéré dans un délai de 4

semaines au plus. Chaque travailleur doit disposer au moins d'un samedi et d'un dimanche consécutifs libres par mois, de même que de deux autres jours consécutifs libres comprenant un dimanche. Les dimanches inclus dans une période de vacances sont pris en compte. Sauf accord contraire entre les parties, le travailleur doit disposer de 2 dimanches de libres par mois, sinon le dimanche travaillé doit être compensé par l'octroi d'un dimanche de congé de remplacement dans un délai de deux mois.

En ce qui concerne le repos quotidien, la Convention prévoit qu'il doit durer au moins 11 heures consécutives, mais qu'il peut être abaissé à 8 heures, une fois par semaine dans certaines conditions.

D'une manière générale, il faut donc constater que le cadre juridique dans lequel s'inscrit la situation de soignants/tes laisse une assez grande marge d'appréciation lors des négociations entre travailleurs et employeurs de chaque établissement.

Informations de Catherine Rochat

\* Voir [https://www.cctsanvaud.ch/jcms/j\\_6/accueil](https://www.cctsanvaud.ch/jcms/j_6/accueil)

# Centres d'écoute - Vaud

Stress, épuisement, burn out, absentéisme... Des mots qui qualifient de plus en plus les soignants. Pourtant, dans nos échanges avec eux, nous réalisons que cela ne provient pas de la prise en soin des malades, quand bien même celle-ci peut être très difficile, mais bien plutôt de la pression ambiante de notre système de santé qui s'emballe et comprime ses employés. Pressions financières, changements multiples, nouvelles techno-



Rachel Walch  
Coordinatrice  
des Centres  
d'écoute

logies, mobbing, manque de personnel... et la liste ne fait que s'allonger. A tel point que selon une étude de l'UNIA, 47% des soignants interrogés disent ne pas vouloir continuer dans leur métier jusqu'à l'âge de la retraite ! Nous sommes au bord de la pénurie de personnel soignant... et qui en prend soin ?



Virginie Reichel  
Centre  
d'écoute de  
Lausanne et  
du Nord  
vaudois

Ce sont toutes ces réflexions qui nous ont poussées à ouvrir des Centres d'Ecoute. L'objectif ? Offrir aux soignants (au sens large du terme) un espace de parole neutre et bienveillant, et un accompagnement individualisé par des soignants formés en relation d'aide. Au nombre de 5 en Suisse romande, dont 3 dans le canton de Vaud, nos Centres d'Ecoute sont membres de l'association des CASS - Chrétiens Au Service de la Santé.



Laure  
Wachter-  
Robert

Centre  
d'écoute de  
la Côte

Inspirés par des valeurs chrétiennes, l'accompagnement se fait dans le respect des croyances de chacun.

Notre but est bien sûr d'accompagner la personne en cas de crise professionnelle et/ou personnelle. Mais notre désir est aussi de jouer un rôle préventif, afin d'éviter si possible la rupture. Parce que nous croyons que prendre soin de soi permet de mieux prendre soin de l'autre, nous donnons aux soignants l'occasion de s'arrêter ; prendre le temps pour réfléchir avec un vis-à-vis, pour trouver des ressources et des solutions, afin de pouvoir rebondir et continuer à apporter la vie.

Rachel Walch – coordinatrice des Centres d'Ecoute

## Dans le canton de Vaud

Centre d'Ecoute d'Ollon -  
Chablais  
Catherine Jecker  
079 502 93 84

Christa Egli  
079 595 37 61

Centre d'Ecoute de la Côte  
Laure Robert Wachter  
078 852 97 15

Centre d'Ecoute de Lausanne  
et Nord Vaudois  
Virginie Reichel

# A Ollon

Je l'ai rencontrée le 6 juin dernier. Elle anime le Centre d'écoute d'Ollon-Chablais avec une collègue, Christa Egli. En général, elles reçoivent à deux les personnes qui s'adressent à leur Centre. Les entretiens sont rémunérés à raison de 60-80 francs (ou moins, selon les possi-



Catherine  
Jecker

Centre  
d'écoute  
d'Ollon -  
Chablais

bilités de la personne). Chaque Centre est autonome sur le plan financier.

Quand je lui ai demandé comment ce projet avait commencé, elle m'a dit : « mon rêve, c'était de créer un lieu où on puisse écouter les soignants dans les hôpitaux ». Elle l'a réalisé en 2014 avec Rachel Walch qui coordonne maintenant l'ensemble des Centres. Auparavant, Catherine travaillait comme infirmière dans un hôpital. Elle y a subi un mobbing pendant 3 ans et a décidé de s'arrêter pour préserver sa santé. Ses collègues et elle font partie de diverses Eglises qui se situent dans le courant « évangélique ». Pour elle la spiritualité ne nous permet pas d'esquiver nos responsabilités : « Dieu peut tout faire mais il ne fera jamais ce que je peux faire ».



Christa Egli

Centre  
d'écoute  
d'Ollon -  
Chablais

Elle ne cache pas ses convictions mais ne fait pas de prosélytisme. Une des questions qu'elle pose volontiers, c'est : « qu'est-ce que vous voudriez mettre en place pour résoudre cette difficulté ? »

# Signez l'Appel Papyrus Vaud !

A Genève, l'opération Papyrus qui vise à régulariser des personnes sans papiers selon des critères stricts vient de se terminer. Elle devrait permettre à environ 3500 d'entre elles d'être régularisées (des dossiers sont encore en cours d'examen). Le CSP nous invite à soutenir une démarche semblable dans le canton de Vaud.

Entre 9'000 et 15'000 personnes sans-papiers y vivent, souvent depuis de nombreuses années,

Avec le CSP, nous demandons que les principes appliqués à Genève puissent l'être également dans notre canton et ainsi contribuer à rendre la situation plus saine et plus digne d'un Etat de droit. La régularisation de personnes et de familles intégrées, qui travaillent et répondent à la demande des employeurs, correspond aujourd'hui à une nécessité et à une exigence de justice, ainsi qu'à un devoir de protection des personnes en situation irrégulière particulièrement exposées



avec des enfants scolarisés et des jeunes en formation. La plupart sont employées dans l'économie domestique, où elles prennent soin des enfants et des ménages, dans l'hôtellerie-restauration, l'agriculture et la construction, répondant à la demande des employeurs : elles contribuent au bon fonctionnement de l'économie et à sa prospérité. Nombre d'entre elles sont bien intégrées professionnellement, socialement, sont autonomes financièrement et cotisent aux assurances sociales, sans pour autant bénéficier des protections auxquelles elles devraient avoir droit. A l'heure actuelle, il est toujours très difficile d'obtenir la régularisation de ces personnes, même après de nombreuses années : seules 59 régularisations ont été obtenues en 2018 pour tout le canton de Vaud !

à toutes formes d'abus. L'Etat trouverait aussi son compte dans l'assainissement des secteurs économiques concernés par la lutte contre la sous-enchère salariale et le travail au noir.

Notre association s'est engagée pour une régularisation des sans-papiers depuis les années 2000. Nous vous invitons donc à signer et à faire signer cette pétition, ci-jointe.

Voir aussi notre site :

**chretiensautravail.ch**

## Avec vous, amis catholiques et évangéliques !

Notre association collabore déjà avec l'Action catholique rurale (ACAR) et avec des amis évangéliques de ChristNet ([www.christnet.ch](http://www.christnet.ch)).

Mais nous espérons mieux : qu'au moins un membre de notre comité vienne d'une autre Eglise !

**L'appel est lancé ici !**



**Initiative multinationales responsables**

**La campagne continue !**

Voir notre site.

## Une méthode, un outil, récit de nos Forums

Depuis 2010, nous avons organisé chaque année avec nos partenaires catholiques romands un Forum œcuménique du monde du travail. Nous en avons maintenant tiré un outil d'une dizaine de pages à télécharger : «*Expériences et enjeux au travail. Mieux parler de notre vécu professionnel*». Nous l'avons fait paraître dans la collection *Pour éclairer le débat* de la Plateforme catholique romande Dignité et Développement dont nous sommes membres. Document ENJEUX AU TRAVAIL à télécharger ici : <https://www.dignite-developpement.ch/dignite-au-travail/>

Le prochain FORUM du Monde du Travail sera consacré à l'intégration de nationaux et de migrants en emploi et aura lieu

**samedi 18 janvier 2020.**

## Des amis catholiques militants

Des amis catholiques, organisateurs du Forum avec nous, retraités, restent fidèles à leur « Communauté de Travailleurs Chrétiens » (CTC) et au Mouvement Mondial de Travailleuses et Travailleurs Chrétiens (MMTC).

Autrefois Action catholique ouvrière, la CTC publie un bulletin comme nous et vient d'y signaler notre existence. Voulez-vous lire leurs informations ? A notre tour, nous vous offrons ici l'accès à leur dernier bulletin CTC-INFO de mars 2019 à télécharger sur notre site, dans la rubrique **Notre réseau / Suisse romande**.